



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- A la une
- Vie municipale
- Pour info
- Clic-clac en photos
- Dates à retenir

Le **Kelachou** est édité par la commune de PLONEVEZ DU FAOU

Diffusion : Les exemplaires sont disponibles dans les commerces, les services et les espaces municipaux

Direction de la communication :
M. BLEUZEN, V. CARO-CHERRE et la commission communication
Mise en page : L. HOURMANT

Impression : LE FUR Imprimerie
Crédits photos : Commune de PLONEVEZ DU FAOU
Tirage : 800 exemplaires

Contactez-nous :

2 Rue des Frères Floch
29530 PLONEVEZ DU FAOU

02-98-86-90-07

mairie.plonevezdufaou
@wanadoo.fr

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30



Bonjour à tous,

Les budgets ayant été votés, nous voilà prêts à poursuivre nos projets.

Les travaux avancent bien à la maison de santé et devraient se terminer pour septembre/octobre. Nous restons mobilisés dans nos recherches de médecins.

Nous avons accueilli une psychologue, pour l'instant dans l'ancien cabinet médical, et nous sommes en contact avec d'autres spécialistes.

Proche du city stade, le pumptrack devrait également être opérationnel pour le début de la saison estivale dans le but de compléter la zone de loisir.

L'agrandissement du columbarium au cimetière est prévu au mois de mai, dans la continuité des 12 emplacements existants aménagés dans un muret en gabion.

Afin de réduire la vitesse dans le bourg, des aménagements provisoires seront installés Rue de Landeleau.

En cette période d'inflation, nous restons attentifs aux difficultés que vous pouvez rencontrer et pourrons vous diriger vers les services compétents. Les services de la mairie seront également vigilants en cas de période de canicule.

Chaque année se tient le concours intercommunal des Jardins & Maisons Fleuris . Il aura lieu les 28, 29 et 30 juin, l'objectif étant de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

Je rappelle également que les propriétaires agricoles ou non sont tenus de procéder, du 1er mai au 31 octobre à la destruction des chardons des champs. Soyez réactifs !

La période estivale approche, et nous attendons les festivités organisées par nos associations toujours aussi dynamiques !

Bonne lecture !

Marguerite BLEUZEN

Une obligation

Le traitement des eaux usées est une obligation. Chaque particulier a le devoir de se connecter à un réseau collectif ou d'avoir son propre système d'assainissement.

Sur la commune, seule une partie des habitations du bourg est raccordée au système d'assainissement collectif qui amène les eaux usées vers l'unité de traitement actuel qui est un système de lagunage. Les eaux traitées sont ensuite rejetées dans le milieu naturel.

Le contexte

En novembre 2012, le bureau d'études B3E de Quimper présentait à la mairie son rapport « d'Etude diagnostic du service d'assainissement des eaux usées – Proposition de travaux et schéma directeur ».

Celui-ci synthétisait, l'ensemble des travaux à réaliser sur le système d'assainissement et concluait à la présence de plusieurs désordres et anomalies : le milieu récepteur actuel, en sortie des lagunes existantes, ne peut plus accepter les flux rejetés par les lagunes; autrement dit, en période d'été, il n'a pas assez d'eau dans les ruisseaux pour réceptionner les rejets des lagunes. S'ajoute à cela une importante quantité d'eaux claires parasites (ECP), consécutive à une sensibilité importante du réseau de collecte, à la montée de la nappe phréatique, et des pluies dans une moindre mesure.

Des études

Dès lors, des études ont été engagées avec plusieurs scénarios : trouver d'autres points de rejets, mettre en place un autre système de traitement (filtre à roseaux....).

Après discussions avec les institutions, le Service de l'Eau Potable et de l'Assainissement du Conseil Départemental du Finistère et de la DDTM Police de l'Eau, les solutions techniques proposées sont très difficiles à mettre en œuvre en raison de la réglementation applicable (Natura 2000, étiage) avec des coûts très élevés.

L'alternative...

La station de traitement des eaux usées de Châteauneuf, n'étant saturée qu'à 30%, il s'avère que le projet d'un transfert des effluents vers Châteauneuf-du-Faou apparaît comme la meilleure alternative possible.

Le tracé

Un tracé du cheminement du transfert des eaux usées a été proposé et présenté à tous les propriétaires terriens (particuliers et AFAFAF).



Les travaux

- Mise en place de 3 postes de relèvement : clôturés, équipés de traitement pour limiter la formation d'H₂S, dont le 1^{er} comprend un trop-plein vers la lagune et un pompage de restitution de la lagune vers le poste.
 - installation d'un linéaire de 6922 mètres jusqu'au rond-point de Kroaz Lesneven à Châteauneuf-du-Faou.
- Le montant total estimé des travaux (enveloppe budgétaire) est de: **1 089 000 €**

Questions



Que deviendront les lagunes ?

L'idée serait de conserver la 1^{ère} lagune en bassin tampon / bassin de sécurité en cas de pannes techniques ou de débits anormaux afin de ne pas avoir de rejet direct au milieu naturel.

N'aurait-on pas pu construire une station sur Plonévez ?

Non, malheureusement, le milieu récepteur (le ruisseau) ne peut plus accepter de rejet de station d'épuration, en raison des normes de protection de l'environnement et du changement climatique. D'autres solutions ont été étudiées avec des rejets dans d'autres milieux, mais c'était soit trop contraignant règlementairement, soit trop cher.

Y aura-t-il un impact sur l'environnement lors des travaux ?

Non, Aucun impact sur l'environnement...Ce n'est qu'une simple tranchée ouverte et rapidement refermée sur un tuyau d'environ 100 mm de diamètre.

Y aura-t-il une augmentation des tarifs sur l'assainissement collectif ?

Probablement, et les études (et travaux de réduction des eaux claires parasites) en cours en détermineront la grandeur en fonction des capacités d'autofinancement de la commune et de subventions obtenues. L'augmentation n'impactera que les foyers desservis par l'assainissement collectif.

Le futur système mis en place sera-t-il énérgivore ?

Non, bien moins qu'une station d'épuration classique (type boues activées que l'on retrouve dans la grande majorité des communes bretonnes), et encore moins que les technologies de stations d'épuration qui ont été étudiées pour maintenir l'outil de traitement à l'endroit actuel avec le point de rejet actuel.

ET le "Bilan carbone" dans tout cela ?

Toute activité a un bilan carbone (BC), très difficile à analyser de manière exhaustive et comparative. Si on parle de BC pour les travaux de réseau de transfert, il est bien moindre que si une station avait été construite sur place (notamment en raison de la durée des travaux, des matériaux transportés, etc.). Si on parle de BC global du système d'assainissement futur, l'impact du transfert des effluents de Plonévez vers Châteauneuf est très négligeable par rapport au BC du système d'assainissement de Châteauneuf tout seul.

VIE MUNICIPALE

Parc éolien de Ty Boud : où en est le projet ?

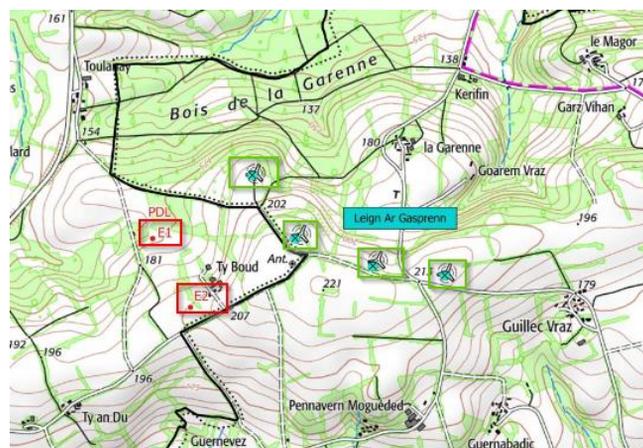


Porté par le groupe breton IEL (Initiatives & Energies Locales), le parc éolien de Ty Boud est un projet de 2 éoliennes sur la commune. Il consiste à densifier le parc éolien existant.

Des permanences en mairie ont été animées par IEL en janvier 2021 et un porte-à-porte a été réalisé autour de la zone d'étude en novembre 2022.

L'ensemble de ces études (environnementales, paysagères, acoustiques...), réalisées entre 2018 et 2022, a conduit au dépôt de la demande d'autorisation administrative en mars 2023.

Une enquête publique sera ensuite organisée par les services de l'Etat, au cours de l'année 2024. Si les autorisations administratives seront accordées, les travaux pourraient démarrer en 2025.



Quelques chiffres :

Le projet éolien de Ty Boud comprend 2 éoliennes d'une hauteur maximale de 168 m en bout de pales pour une puissance comprise entre 3,45MW et 4,2 MW. Il permettra ainsi la production annuelle d'environ 24 millions de kWh (ou 24GWh) soit la consommation annuelle électrique de plus de 6 500 personnes. Avec l'ajout de ces deux nouvelles éoliennes, le territoire intercommunal produira ainsi 40% de l'électricité qu'elle consomme (actuellement, le ratio est de 17%).

Atelier Terre Essentielle



Il a ouvert ses portes au public à l'automne dernier. On y trouve de la céramique artisanale imaginée et fabriquée par **Véronique Gueguen**, potière céramiste.

En grès, porcelaine et Raku côté boutique, on y découvre une large gamme de vaisselle, de déco intérieure et extérieure (photophores, mangeoires,...). Côté atelier, Véronique vous propose de partager sa passion lors de cours et stage de modelage et de tournage, en semaine et le week-end.

L'Atelier Terre essentielle :

9 Ter rue des Anciens Combattants, Plonévez-du-Faou, est ouvert:
le Samedi de 10H30 à 19H00, le Dimanche de 10H30 à 18H00
ou sur RDV au: 06 77 71 21 94



est présent sur les réseaux :
 &  \ atelierterreessentielle

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

Vous pouvez être accompagné dans cette déclaration en ligne avant le 30 juin 2023 par un agent des Finances publiques :

- Par téléphone : 0 809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h)
- **Sans RDV de 8h30 à 11h30 dans les Centres des Finances publiques de Châteaulin ou Carhaix et sur RDV l'après-midi**
- Dans le réseau France Services et mairies partenaires.



Lignes de co-voiturage

Vous pouvez désormais publier vos trajets sur **ouestgo.fr**.

Financé par les collectivités, dont les 5 communautés de communes du COB, OuestGo permet un covoiturage sans commission, accessible à tous.

Et en 2023, OuestGo s'inscrit dans les dispositifs des **bonus covoiturage** mis en place par le Plan National Covoiturage. Ainsi, **OuestGo** permet de gagner 100€ en covoiturant au quotidien (et même encore 100€ pour les trajets occasionnels). Pour en savoir plus, RDV sur <https://www.ouestgo.fr/mobilite>



Blandine SCHLEWER propose des ateliers de gymnastique vibratoire tous les mardi de 17h à 18h à la salle La Station, 17 rue Noël Lerrant.
Suit une séance de méditation de 18h à 19h.

Contact : Blandine Schlewer,
16 rue des écoles, 29510 Edern
06.35.97.88.04 emren@laposte.net

Relooking du logo de la commune

Le logo de la commune a été légèrement relooké ! Désormais le nom de la commune, ainsi que la traduction en français de la devise font partie intégrante du logo !



"Dur comme le chêne, droit comme le hêtre" telle est la devise de la commune. Sur le blason, on retrouve naturellement ces 2 végétaux, entourant un lion léopardé en son centre. 7 fusées d'argent dont une intégrant le symbole de l'hermine se placent au-dessus. Ce blason est tenu par 2 chiens en référence aux « Chas Ploné » (chiens de Plonévez, le Plonévézien étant bagarreur et défenseur de son territoire !)



Jobs d'été

Comme tous les ans, la Mairie lance un appel à candidatures pour des emplois d'été à pourvoir sur la Commune, durant les congés d'été pour les jeunes âgés de plus de 18 ans et titulaires d'un permis de conduire. Cette année, les emplois seront à pourvoir sur les mois de Juin - Juillet - Août.
Les candidatures sont à déposer rapidement en Mairie.



Le 1er Avril avait lieu la **cérémonie des bébés de l'année 2022**. Cette année fût belle avec 23 naissances enregistrées ! Les enfants ont pu repartir avec une petite peluche-bouillotte en forme de chouette, offerte par la municipalité.



Remise de tenue de bûcheronnage au personnel communal par **Groupama**, suite à une journée de formation.



Pacte 2030 :

L'ensemble des maires du canton du Poher se sont rassemblés à la médiathèque pour l'octroi des subventions

2023 du département. La commune a obtenu 20 000 € pour le pumtrack et 20 000 € pour la sécurisation au niveau de l'école publique.



Le 6 et 7 avril, 230 enfants des école de Plonévez, Chateaufneuf et Collorec ont été accueillis pour une action Groupama sur la « **maison de tous les dangers** ».



Cérémonie du 8 mai : un véritable hommage...

En hommage à son arrière grand-père, le résistant Jean Louis Berthéléme, Mathieu Berthéléme, a

décidé de se rendre sur les terres de son bisaïeul à pied. Parti de la région de Troyes après 23 jours de marche, 630 kms parcourus avec un sac à dos de plus de 20 kg, il est arrivé la veille de la cérémonie. Il a ainsi pu déposer sur la stèle au nom de son arrière grand-père, un bouquet en hommage à ce dernier. Ce fut également pour Mathieu l'occasion de découvrir la maison de son bisaïeul et faire la connaissance d'une partie de sa famille Plonévezienne.



Dispositif Argent de Poche :

Lola et Yuna ont participé aux diverses tâches de l'entretien public en 2 après-midi durant les vacances scolaires de Pâques. Ce dispositif sera reconduit pour les prochaines vacances de la Toussaint.

Dates et infos à retenir



SANT' & COMMUNE
Votre mutuelle Communale

Mutuelle communale

Une convention de partenariat a été signée entre Plonevez et Groupama pour une mutuelle de santé communale.

Cette mutuelle est ouverte à tous et a pour objectif de favoriser l'accès à une complémentaire santé à un plus grand nombre.

3 formules sont proposées en fonction des besoins et des budgets propres à chacun.

Pour tout renseignement :

GROUPAMA - 14B, rue du Général de Gaulle - 29520
Chateauneuf du Faou - Tél: 02 98 81 83 92

Calendrier des festivités 2023

Dates	Manifestations	Organisateurs
11 au 16/05	Olympiades	Ecole Jules Verne
13/05	Repas dansant	Danse orientale
18/05	Vide-grenier / vide-jardin à St-Herbot	PAFA
30/05	Conférence	UTL
2 et 3/06	Gala de danse	Temps Lié
10/06	AG	ADMR
11/06	Trail	Les Gars de Plonevez
11/06	Kermesse	Ecole Sainte Anne
16/06	AG + repas	Gym douce
23/06	Comédie musicale	Ecole Jules Verne
27/06	AG	UTL
30/06 au 2/07	90 ans du foot	Les Gars de Plonevez
07/07	Rando de Saint-Clair	PAFA
28/07	Rando de Saint-Herbot	PAFA
30/07	Messe à Saint-Clair	
05/08	Vide-grenier au bourg	PAFA
11/08	Rando du Quilliou	PAFA
12 et 13/08	Fêtes foraines	
13/08	Repas moule/frites	Gars de Plonevez
02/09	Forum des assos	
15/09	AG	Groupama
17/09	Messe au Quilliou	
24/09	Saint-Herbot en fête	PAFA

Invitation

90 ANS
des GARS DE PLONEVEZ

20 ANS
des FÉMININES

SAM 1^{ER} JUILLET

Inscriptions et renseignements :
06 19 25 09 86 ou 90ansgarsdeplonevez@gmail.com

15€ par personne

A faire partager !

(Réservation avant le 31 mai)

Frelons asiatiques

Il est à nouveau possible de déclarer les nids de frelons asiatiques en mairie. La prise en charge de la destruction du nid est assurée par la CCHC

(uniquement la destruction des nids de frelons asiatiques).



Messes et célébrations

Dorénavant, une messe ou célébration aura lieu le 1^{er} week-end de chaque mois à l'Eglise de Plonevez.



Messes et célébrations à l'église

Date	Heure	Messe ou célébration
Samedi 6/05	17h30	Messe
Dimanche 4/06	10h30	Célébration
Samedi 01/07	17h30	Messe
Dimanche 13/08	10h30	Messe du pardon
Samedi 2/09	17h30	Messe
Dimanche 01/10	10h30	Célébration
Samedi 4/11	17h30	Messe
Dimanche 3/12	10h30	Célébration

Pardons

Date	Heure	Messe
Jeu 18/05	10h30	à Saint-Herbot
Dimanche 27/08	10h30	à Saint-Clair
Dimanche 17/09	14h00	au Quilliou
Dimanche 24/09	10h30	à Saint-Herbot ★

★ Annulation possible si travaux dans la chapelle

COZIC Marcel

38 photos représentant la ruralité et les chevaux jusqu'au 26 mai 2023

Exposition à la mairie

L'atelier de peinture Ty Ar Lenn de Huelgoat
Du 1^{er} au 30 juin 2023

Inscriptions avant le 31 mai
au 06 19 25 09 86 ou
90ansgarsdeplonevez@gmail.com